

*Affaires courantes*

Tous les députés ont le droit, à la période quotidienne de déclarations des députés, de faire des interventions de 60 secondes. Ils ont en outre le droit de poser des questions orales. Après qu'ils ont posé une question, le Règlement leur donne l'occasion de revenir à la charge. Ils peuvent demander à intervenir lors du débat sur la motion d'ajournement, et quand vient leur tour, ils peuvent faire un discours de sept minutes auquel le gouvernement a trois minutes pour répondre. Il y a donc d'autres occasions, et il y en a que je n'exclus pas. Il y a d'autres moyens de soulever ces questions.

Malheureusement pour le député de Shefford, je suis lié par le Règlement. Je vois le député faire signe qu'il comprend. La voie à suivre est celle d'entretiens avec ses collègues, et je me conformerai, évidemment, à toute modification qui pourrait survenir.

On me fait penser que le député de Shefford a adressé une requête à la Chambre. Lui permet-on à l'unanimité de répondre à la déclaration?

**Une voix:** Non.

**M. le Président:** Je dois informer le député que le consentement unanime est refusé.

\* \* \*

## LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

### LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, il y a 20 ans, dans un remarquable geste de prévoyance et de bonne volonté, la Chambre approuvait unanimement le projet de loi portant création du Centre de recherches pour le développement international. Dans les deux décennies qui se sont écoulées depuis, la communauté internationale a louangé le CRDI pour son aide innovatrice et efficace aux communautés scientifiques des pays en développement.

Le Conseil des gouverneurs du centre, qui se compose d'éminents scientifiques et d'experts du développement de 11 pays, se réunit cette semaine à Ottawa pour tenir l'une de ses réunions ordinaires. Ces hommes et ces femmes ont toute les raisons d'être fiers des réalisations du centre. C'est une fierté que nous partageons tous.

[Français]

La loi donne pour mandat au CRDI d'appuyer la recherche liée au développement. Depuis sa création, le Centre a choisi d'exercer ce mandat en encourageant et en finançant la recherche scientifique, entreprise et menée par des scientifiques des pays en développement. De cette façon, la recherche est adaptée aux besoins et la compétence, ainsi que l'expérience des scientifiques locaux s'en trouvent améliorées et valorisées. La recherche, financée par le Centre, a permis d'accroître les approvisionnements en aliments et en eau, d'améliorer les services d'éducation et de santé, de fournir des données plus fiables aux responsables des décisions et de faciliter l'accès à l'information.

[Traduction]

Le centre a été reconnu comme une réussite par les comités de la Chambre, par le vérificateur général du Canada lui-même et par de nombreux spécialistes étrangers. Ses bases de données sur le développement, qui sont considérées comme parmi les plus complètes et les plus utiles au monde, comprennent par exemple tous les documents originaux de la Commission Brundtland.

• (1150)

Les réalisations du CRDI, monsieur le Président, rejaillissent sur le Canada. Au conseil et au personnel de cette organisation internationale unique, je transmets, au nom de tous les députés, j'en suis sûr, mes remerciements et mes meilleurs voeux de succès pour cette troisième décennie.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Christine Stewart (Northumberland):** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je joins aujourd'hui ma voix à celle du très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour féliciter le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour 20 années d'excellent travail dans le domaine du développement.

Je trouve bien dommage que les Canadiens soient si peu au courant des réalisations du Centre de recherches pour le développement international, alors que, dans les régions les plus éloignées du tiers monde, on parle du travail accompli par le CRDI.

Il y a 15 ou 20 ans, les Canadiens et les habitants des autres pays industrialisés se préoccupaient de la famine et du problème de la faim en Inde. Peu de Canadiens cependant savent le rôle important que le Centre de recherches pour le développement international a joué